

Renvoi au comité de salut public de la demande de la société populaire de Salins (Jura) de renvoyer à nouveau le représentant du peuple Monestier, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de la demande de la société populaire de Salins (Jura) de renvoyer à nouveau le représentant du peuple Monestier, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 471;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23164_t1_0471_0000_5

Fichier pdf généré le 09/07/2021

entière; jamais de retraite devant les ennemis de la patrie; toujours la victoire ou la mort !»

Cette formule de serment ayant été approuvée par les cris eunanimés (*sic*) de Vive la République, le conseil général de la commune et le comité de surveillance ont commencé par prêter le serment; ensuite les commandants des corps militaires et chaque capitaine au nom et de concert avec sa compagnie.

Cette cérémonie républicaine s'est commencée, continuée et finie au milieu des acclamations mille fois répétées de Vive la Convention nationale, vive la République !, et un adjudant général de l'armée est venu en partager toute l'allégresse.

Les corps militaires qui ont assisté à la fête et qui y ont pris une part si digne de la liberté, sont les canoniers de la garde nationale de Querqueville, ceux de la 3^e compagnie de la division de Brest, de la 9^e de la Manche, de la réquisition de Valognes et de celle de Carentan, trois compagnies du 3^e bataillon de la 12^e demi-brigade d'infanterie, et la 5^e compagnie du 9^e bataillon de sapeurs, avec 2 officiers du génie.

Après la fête, les troupes ont défilé en ordre, les pièces de canon à leur tête et sont rentré[e]s dans leurs quartiers.

Nous avons, du tout, rédigé le présent procès-verbal, pour en être une copie envoyée à la Convention, avec une adresse de félicitation sur son courage et son énergie. Signés, A. BELLE-CHASSE, *maire*, J.-Ch. GUAIN; J.-F. GUAIN; P. LE PLANC; Yves FOULON, *marin*; FERNAGU; J. GRISSET; D'ELBART; TRIGAN; FRIGOUT, *greffier*; FOURNIER, *adjud'-major*; BILLARD, *lieutenant du génie*; POTIER, *comma[n]dant*; JURS, *l[ieut] du génie* et POTIER, *s[ecrétaire] de place* (1).

10

La société populaire de Salins, département du Jura, demande à la Convention nationale de renvoyer de nouveau dans ce département le représentant du peuple Monestier, qui a répandu parmi eux l'esprit d'énergie et de justice qui caractérise les républicains.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (2).

11

La municipalité de Tonnerre, département de l'Yonne, adresse à la Convention nationale le procès-verbal d'une fête qu'elle a célébrée en réjouissance du succès de nos armées contre les ennemis coalisés.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

12

L'agent national du district de Saint-Hippolyte, département du Gard, informe la Convention nationale que la société populaire de ce lieu vient de faire don de 5 000 livres pour concourir à la construction d'un vaisseau, dont ce département veut faire présent à la République.

Il ajoute qu'un bien d'émigré, estimé 7 000 livres, a été vendu 45 000 livres, et qu'une autre portion estimée 1 000 livres, a été vendue 12 000 livres.

Il se plaint de ce qu'en général les biens des émigrés ne sont pas divisés pour être vendus : d'où il résulte que des lots estimés 60 à 70 000 livres, ne sont acquis que par des riches.

Mention honorable du don, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (2).

13

Les membres de la société populaire de Cahors (3) écrivent à la Convention nationale que les victoires de l'armée du Nord ont porté l'enthousiasme dans tous les cœurs; qu'à cette heureuse nouvelle tous les citoyens, les citoyens et citoyennes des tribunes, quoiqu'épuisés par les dons faits la veille, ont déposé 4 000 livres sur le bureau, pour augmenter le nombre des cavaliers jacobins que cette société a déjà fournis, dont trois sont partis et deux partiront sous peu de jours.

Ils terminent par inviter la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*La sté montagnarde de la comm. de Cahors, à la Conv.; Cahors, 19 mess. II*] (5)

Citoyens représentants,

Les victoires remportées par nos frères du Nord, les éloges dont vous avez immortalisé leur triomphe, ont porté dans tous les cœurs l'enthousiasme des vertus républicaines.

A l'instant, les portefeuilles se sont ouverts et 4 000 livres ont été déposées sur le bureau pour grossir le nombre des cavaliers jacobins que la société a déjà envoyés sur nos frontières.

(1) P.-V., XLIII, 171. Mentionné par Bⁱⁿ, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(2) P.-V., XLIII, 171. Bⁱⁿ, 30 therm. (2^e suppl^l) et, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l); J. Sablier, n^o 1493; Débats, n^o 690, 405; J. Fr., n^o 686.

(3) Lot.

(4) P.-V., XLIII, 172. Bⁱⁿ, 30 therm. (2^e suppl^l).

(5) C 315, pl. 1265, p. 52, 53.

(1) Délivré par moi, secrétaire de la commune de Querqueville, ced[it] jour et an, FRIGOUT (*greffier*).

(2) P.-V., XLIII, 171. Mentionné par Bⁱⁿ, 30 therm. (1^{er} suppl^l); J. Sablier, n^o 1493.